

PRIX DES ANNONCES :
 Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann.
 financ. (avis d'ass. de sec.), la ligne,
 fr. 1.00; — Néologie, la ligne, fr. 1.00;
 — Faits divers (fin), la ligne, fr. 1.25;
 — Faits divers (corp.), la ligne, fr. 1.50;
 — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Répara-
 tions judiciaires, la ligne, fr. 2.00.

Administration et Rédaction :
 37-39, rue Fosses-Fleuris, Namur
 Bureaux de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

L'Echo de Sambre & Meuse

Lettre de Bruxelles

Lettre de Bruxelles

Bruxelles, le 25 juin.

Il est plutôt malaisé d'essayer de recueillir actuellement l'écho fidèle des impressions produites dans les divers milieux bruxellois par la crise ministérielle du Havre qui vient de se dénouer provisoirement par la démission de M. de Broqueville. Les esprits se sont émus sous les coups redoublés dont les événements n'ont cessé de les accabler depuis quatre ans, et l'on dirait vraiment que la plupart de nos concitoyens ont perdu toute faculté de discernement. Il faut ajouter que dans le terrible drame mondial qui se déroule actuellement, l'attention du plus grand nombre ne s'attache plus guère à ce qui se trame au Havre. L'action se passe entre Berlin, d'une part, Paris, Londres et Washington, d'autre. Tout le reste est descendu au rôle de comparses. C'est à peine si l'on s'en souvient. A Bruxelles, que le gouvernement belge a quitté définitivement dès le 17 août 1914, cet état d'esprit se constate plus communément encore qu'ailleurs. Quatre ans, c'est bien long, et les hommes ont le temps de nourrir d'autres soucis. Croirait-on que, pour beaucoup de nos concitoyens, la politique belge, le gouvernement belge, tout cela est déjà devenu quelque chose comme de l'histoire ancienne? Depuis quatre ans, tant d'événements — et quels événements! — ont donné à tout ce qui nous passionnait tant naguère, un recul formidable qui lui enlève désormais tout intérêt. Un mien ami, rencontré ces jours-ci sur le boulevard, auquel j'expliquai la récente crise du Havre, me répondit, paraissant sortir d'un rêve : « De Broqueville? Tiens, c'est vrai... Il vivait donc toujours?... »

Et pourtant cet ami avait autrefois l'habitude de passer ses après-midi à la Chambre. Je me souviens même avoir entendu plus d'une fois, en sa compagnie, M. de Broqueville alors qu'il n'était pas encore ministre. A cette époque, l'honorable député de Turnhout avait la manie de refaire à la Chambre belge les discours que M. Boni de Castellane prononçait au Palais-Bourbon, et dont le thème composait toujours une diatribe violente contre le royaume d'Italie et un vœu ardent pour le rétablissement du pouvoir temporel du Pape. C'est même à cette spécialisation que M. de Broqueville dut de sortir de son obscurité et de devenir ministériel.

Et voyez les ironies de la destinée! C'est ce même homme qui commença sa fortune politique en accablant de ses colères le royaume d'Italie, coupable d'avoir spolié le pape en 1870... c'est ce même homme qui envoya plus tard des missionnaires, M. Lorand, M. Destree, etc., à Rome, à Florence, à Turin, à Gênes, pour ébranler, exciter l'opinion italienne, et entraîner l'Italie dans la guerre. Il est vrai que, depuis, si ce qu'on chuchote ici sous le manteau se confirme, M. de Broqueville n'a pas manqué l'occasion de la payer d'ingratitude.

Il est aussi d'autres versions au sujet de la raison véritable de la démission de M. de Broqueville, et il est des gens qui veulent à toute force qu'il ait été débauché par M. Renkin, en désaccord avec notre ex-premier sur le caractère trop anglophile de sa politique. Malheureusement, ceux qui propagent cette version ne s'aperçoivent pas que M. Renkin a plutôt une bonne presse en Angleterre — ce qui serait assez étrange pour quelqu'un qu'on voudrait convaincre d'anglophobie. La Presse anglaise qualifie M. Renkin, long, comme le bras, de chef du parti démocratique chrétien. En cette qualité, il serait d'avis, nous explique-t-on, que les ecclésiastiques ne doivent pas intervenir en politique, les démocrates-chrétiens voulant séparer la religion de la politique; enfin, ce serait grâce à l'appui des démocrates chrétiens que la loi réorganisant l'armée en 1912 aurait été adoptée malgré l'opposition des vieux catholiques...

DÉPÊCHES DIVERSES

Vienne, 27 juin.

Les journaux du soir disent que le comte Sylva Tarouca continue les démarches dont il a chargé l'Empereur afin de solutionner la crise dans la forme parlementaire. Il s'est longuement entretenu, à ce sujet, avec les Polonais, qui semblent ne pas vouloir abandonner leur premier point de vue.

On n'est pas éloigné de croire que M. von Seidler pourrait bien être chargé à nouveau de la formation d'un ministère, qui subirait des remaniements assez importants. Dans ce cas, le président du Conseil continuerait ses délibérations avec les différents partis politiques.

La nouvelle lancée par un journal, que le Parlement convoqué le 9 ou 10 juillet, est à tout le moins prématurée.

Vienne, 26 juin.

La majorité du Conseil des ministres s'est prononcée dans le Conseil de Cabinet contre l'application de l'article 14 de la Constitution, qui permet de gouverner le pays sans l'assistance du Parlement. Les ministres sont d'avis que, dans les circonstances actuelles, la suppression du Parlement présenterait un grand danger. A l'issue du Conseil de Cabinet, les ministres ont offert leur démission collective à l'Empereur.

Les Polonais expriment l'espoir que cette démission sera acceptée et qu'une nouvelle personnalité sera chargée de la formation du Cabinet.

Qu'en dites-vous? Et la vérité est-elle assez bonne fille pour se prêter à des travestissements pareils? Un vieux proverbe wallon dit : « En pays étranger, c'est la vache qui bat le bœuf » ce qui veut dire qu'on peut y raconter impunément les plus flagrantes absurdités et les pires invraisemblances.

De ce que M. Renkin a combattu avec le dernier acharnement le pauvre abbé Daens — un vrai démocrate chrétien, celui-là — on conclut qu'il estimait que les prêtres ne devaient pas s'occuper de politique. Mais ignore-t-on que c'est sous le patronage avoué des curés de Bruxelles que M. Renkin est entré dans la politique? Ignore-t-on que c'est M. Renkin qui a écrit dans le « Message de Bruxelles » cette phrase lapidaire : « Le parti catholique belge est avant tout un parti confessionnel... » Ignore-t-on qu'en sa qualité de théologien — rapport, sans doute, à son patronage — on l'a vu soutenir à la Chambre des discussions homériques — avec M. Demblon, notamment — sur des points de foi — ce qui est bien, pensons-nous, la confusion de la politique et de la religion? Enfin, ignore-t-on que c'est M. Renkin qui a introduit la question cléricale au Congo — comme il y a introduit aussi la question flamande?

Quant à l'appui que les démocrates-chrétiens auraient prêté à la réorganisation militaire de 1912, comment y croire alors que la « Christine Volkspartei » a, à son programme, le fameux « Niemand gedwongen soldaat ».

Le journaliste anglais qui a tracé de M. Renkin et du parti de la démocratie chrétienne le portrait auquel nous faisons allusion, est un « praticien » qui a voulu s'amuser aux dépens de ses lecteurs.

Méfions-nous : on sait avec quelle rapidité les légendes se créent et se répandent, et combien il est difficile de les détruire une fois qu'elles se sont accréditées. Nous avons déjà la légende d'un « de Broqueville francophile »; aurons-nous demain celle d'un Renkin anticlérical?

La réunion des parlementaires belges qui est décidément fixée au 27 juillet à Paris, nous apportera peut-être des surprises du même genre. A quoi rime cette comédie, et à qui veut-on en imposer avec ce tronçon de Parlement? Il y a une belle lurette que les mandats sont expirés; les éléments les plus intéressants de la Chambre et du Sénat sont restés au pays. Au nom de qui, au nom de quoi les fugitifs vont-ils délibérer et quelles sanctions se proposent-ils de prendre? A la plupart d'entre eux, avant tout autre débat, on pourrait poser cette question : « Pourriez-vous quitter la Belgique? » L'un d'eux, à une interrogation semblable, avait eu l'outrecuiderie de répondre, dans le premier désarroi du moment — et par écrit encore — « qu'il avait tenu à mettre ses os en sûreté. » De Broqueville possédait la lettre, et il la colportait, avec une joie malicieuse, parmi les généraux, les officiers et tous les braves à trois poils qui, voyant chaque jour la mort de près, trouvaient que ce député, si soucieux de sa personne, était un lapin bien courageux...

Vous avez vu le détail des rapports dont ces Messieurs se sont mutuellement chargés pour la séance du 21. Tout y est, excepté ce qui devrait y être avant tout, à savoir l'examen des actes du gouvernement belge au mois d'août 1914 et la question des langues. De ces deux objets, pas un mot. Les parlementaires belges les ignorent. Pour eux, le monde n'a pas bougé, et les choses leur semblent toujours en l'état où ils les ont laissées au 4 août 1914. A distance, ils nous font un peu l'effet de ces émigrés de Coblenz qui appelaient Napoléon le généralissime des armées de Sa Majesté le roi de France. Ce sont des fossiles qui occupent désormais en politique la place qu'occupait l'iguanaodon de Bernissart en paléontologie...

F. FOULON.

Il faut remarquer que si la nomination des ministres constitue l'une des prérogatives du souverain, les partis parlementaires ont le droit de refuser leur coopération à un ministère qui n'a pas leurs sympathies.

C'est ce droit que les Polonais ont exercé en l'occurrence.

Le président du Club polonais, M. Fertil, a dit à son collègue, M. Waldner, que son groupe était prêt à se joindre aux Allemands pour constituer une majorité au Parlement.

Le bruit court dans les milieux parlementaires que M. Banhaus, ministre des chemins de fer, serait chargé de la constitution d'un ministère provisoire, tel qu'il existait avant la crise, à l'exclusion du président du Conseil, M. Seidler.

Madrid, 26 juin.

M. Dato, président du Conseil, a démenti formellement le bruit d'après lequel le gouvernement aurait l'intention d'ajourner les Cortes.

Madrid, 26 juin.

La Chambre a adopté, par 75 voix contre 13, le premier article de la loi sur la réforme militaire.

Zurich, 26 juin.

La Reine d'Espagne est atteinte de la variole, de même que les princesses Béatrice et Marine-Christine.

La maladie suit son cours normal.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre & Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux.

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 28 juin.

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Vive activité de reconnaissance des Anglais par Français des deux côtés de la Somme.

Dans d'autres secteurs entre l'Yser et la Marne aussi, le feu d'artillerie s'est accentué vers le soir.

Ce matin, le feu ennemi s'est intensifié de part et d'autre de la Lys, entre Bailleul et Béthune ainsi qu'au Sud de l'Aisne; il a pris une plus grande violence.

Notre artillerie a énergiquement riposté.

Dans plusieurs secteurs, des engagements d'infanterie ont pris naissance.

L'aviation animée a engendré des combats aériens acharnés.

Nos aviateurs ont abattu hier 25 avions et un ballon captif ennemis.

Nos canons antiaériens ont descendu 5 aéroplanes ennemis. Le capitaine Berthold a remporté sa 37^e, le lieutenant Loewenhard sa 29^e et le lieutenant Rumey ses 26^e et 27^e victoires aériennes.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 27 juin (3 h.).

L'activité de l'artillerie a été assez active au Sud de l'Aisne et dans la région de Coevres.

Dans les Vosges, trois coups de main nous ont valu des prisonniers.

Paris, 27 juin (11 h.).

Aucune action d'infanterie.

Activité de l'artillerie intermittente en différents secteurs de l'Oise et de l'Aisne.

Londres, 28 juin. — Officiel.

Dans les environs de Sully-le-Sec et à l'Ouest de Merville, des coups de main et des engagements entre patrouilles nous ont permis de faire hier quelques prisonniers et de prendre une mitrailleuse.

L'artillerie allemande a été active dans les environs de Villers-sur-Artois, de Commeu et de Bailleul, ainsi qu'au Sud de Lens et dans le secteur d'Hazebrouck.

Par ailleurs, en dehors de la canonnade réciproque dans certains secteurs, rien de particulier à signaler.

Rome, 26 juin. — Officiel.

Hier, après avoir entièrement reconquis la tête de pont de Capo Sile, nos troupes ont vigoureusement résisté aux attaques ennemies exécutées par d'importantes forces. Nous avons fait prisonniers 371 soldats et 8 officiers et pris des canons de gros calibre.

Sur le reste du front, la canonnade réciproque est redevenue très violente. Entre Mori et Loppio, une de nos patrouilles a attaqué un petit poste ennemi et capturé les Autrichiens survivants.

Nos escadrons aériens ont lancé plusieurs tonnes d'explosifs sur des dépôts de munitions établis dans la plaine de la Pieve et sur le chemin de fer de Machorello. Sept avions ennemis ont été descendus. Le lieutenant Flavio Baracchini a remporté sa 31^e victoire aérienne.

En débattant le champ de bataille, nous avons encore fait quelques centaines de prisonniers et nous sommes emparés d'importantes quantités de matériel de tout genre.

Berlin, 26 juin. — Officiel.

Ce matin ont été observées, dans la partie orientale de Verdun, deux explosions qui ont allumé de grands incendies. Il est établi que des troupes, appartenant à trois divisions différentes, dont une canadienne, ont pris part aux attaques que les Anglais ont prononcées, et qui ont échoué, pendant la nuit du 25 juin; des deux côtés de la route d'Arras à Cambrai.

Le lendemain, les troupes de l'Entente ont prononcé de nouvelles attaques sur de nombreux points du front, entre la Scarpe et Château-Thierry, quelques-unes avec des forces importantes. Ces diverses attaques, comme d'ailleurs toutes les attaques de reconnaissance que l'ennemi tente chaque jour, et qui échouent toutes en lui coûtant de fortes pertes, révèlent l'inquiétude et l'incertitude de l'Entente à l'égard des nouveaux événements qui peuvent survenir.

Les Anglais, les Français et les Américains font journellement de vains efforts, qui augmentent considérablement leurs pertes; qui se chiffrent, rien que pour les derniers trois mois, à 4 millions d'hommes, et aggravent ainsi la portée des dernières grandes défaites qu'ils ont subies entre l'Aisne et la Marne et entre Montdidier et Noyon.

La Guerre sur Mer

Londres, 27 juin.

Les vapeurs norvégiens « Borg » (2.161 tonnes), « Diana » (1.119 tonnes), « Kul » (1.195 tonnes), « Salmar » (1.147 tonnes) et « Strem » (2.143 tonnes) ont été coulés.

Ces navires se trouvaient parmi ceux réquisitionnés par le gouvernement anglais.

La Haye, 26 juin.

Ainsi qu'il a été annoncé en son temps, le torpilleur néerlandais « G. 14 » a été miné dans le Stortemelk, à la haute rive de Schelling, se trouvant à l'intérieur des eaux de Kijk.

De même, le dragueur néerlandais « Frans Naerebout » heurté dans les parages et dans

les mêmes circonstances une mine, à la date du 2 mai.

Dans les deux cas, il fut constaté la présence de mines anglaises.

A ce sujet, le ministre des Affaires étrangères en Hollande communique ce qui suit :

Il a été des deux cas mentionnés plus haut qu'à la hauteur de Terschelling et à l'intérieur des eaux territoriales néerlandaises, des mines anglaises ont été posées qui ont occasionné la perte de deux navires de la marine néerlandaise et ont entraîné la mort d'un certain nombre de personnes.

Chargé par le gouvernement, le ministre de Hollande à Londres, avec une insistance particulière, attire l'attention du gouvernement britannique sur les agissements des forces maritimes anglaises par lesquelles le territoire néerlandais a été violé avec les conséquences qu'il en résulte pour l'équipage du « G. 14 » fut tué et que des nombreux membres de l'équipage du « Frans Naerebout » perdirent la vie, sans parler des dommages sérieux subis par la marine hollandaise en cette occurrence.

Berlin, 27 juin.

La guerre sous-marine a rendu très précaire le ravitaillement de nos ennemis en matières premières et surtout en laine.

Le « Yorkshire Post » a révélé dernièrement la pénurie de laine qui existe déjà en Angleterre.

En rapportant à un discours prononcé à Londres par le Comité de la laine brute, il a démontré que l'importation de la laine n'atteignait au maximum que 13 500 tonnes par mois.

Pour peu que le manque de tonnage s'accroisse encore, ce chiffre accusera bientôt une baisse considérable. La situation est d'autant plus précaire que la France demande constamment qu'on lui vienne en aide. Jusqu'à présent, la Grande-Bretagne s'est trouvée en mesure de satisfaire aux exigences de la France.

L'Offensive allemande à l'Ouest

Genève, 26 juin.

Le Comité pour la défense de Paris tient de nombreuses séances et confère avec les ministres sur les diverses questions que soulève la menace des troupes allemandes. Il a été constaté au cours de ces entrevues, que l'exécution des travaux de défense se heurte, faute de main-d'œuvre, à de grandes difficultés. L'évacuation de la population cause d'autre part de graves soucis à la Commission.

Quel que soit le désir qu'on ait de maintenir la vie normale à Paris, on n'ose assumer la responsabilité d'y laisser séjourner les femmes, les enfants, les vieillards et les éclopés. On s'étonne que le gouvernement n'ait pas encore donné d'instructions à cet égard aux autorités municipales.

La Commission a décidé d'attirer l'attention du gouvernement sur l'engorgement de la ligne Paris-Rouen, qui, dans l'éventualité d'une évacuation rapide de la capitale, pourrait occasionner bien des déboires.

Paris, 27 juin.

Du « Journal des Débats » :

Plus de 10 000 grenades sont tombées sur Amiens; la moitié de la ville, bombardée depuis la mi-mai est en ruines. La Cathédrale a encore été atteinte. Le commandant de la ville s'efforce de protéger les œuvres d'art qui restent à Amiens. Tandis que Béthune a souffert autant qu'Amiens, les destructions sont plus importantes encore à Abbeville.

Zurich, 26 juin.

Du « Züricher Anzeiger » :

Si le front à l'Ouest était de nouveau menacé par les Allemands, les corps expéditionnaires alliés seraient rappelés d'Italie.

Les nouvelles troupes auxiliaires franco-anglaises qui devraient être dirigées sur le front italien resteraient en France, tandis que les cinq divisions italiennes récemment envoyées sur le front à l'Ouest retourneraient en ce moment en Italie. Les trains militaires circulent sans cesse entre les deux pays.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Dépêches de l'Agence de Wolff. (Service particulier du journal.)

Berlin, 28 juin (officiel).

Le sous-marin commandé par le lieutenant-capitaine Joss a coulé, dans la mer Irlandaise et dans les parages qui y donnent accès, 3 vapeurs particulièrement précieux de 5000 à 6000 tonnes brut chacun. Deux de ces vapeurs ont été anéantis au milieu de grands convois se dirigeant sur l'Angleterre.

En tout, d'après les informations nouvellement arrivées, nos sous-marins ont coulé 20 000 tonnes brut.

Sofia, 27 juin.

La Presse bulgare souhaite la bienvenue à la déclaration du premier-ministre Malinow que la politique extérieure de la Bulgarie resterait inaltérable.

Darmstadt, 27 juin.

On mande de lieu compétent que le bruit de l'assassinat du ci-devant tsar semble se confirmer.

Berlin, 28 juin.

Le « Berliner Lokal Anzeiger » mande de Rotterdam :

Le « Times » apprend de Saint-Petersbourg qu'on ne distribue depuis trois jours ni pain ni pommes de terre.

La population est réduite à vivre de légumes séchés.

Dans les rues, on voit des hommes et des femmes que les privations ont complètement épuisés.

Berlin, 28 juin.

De même que les sous-marins ne peuvent que rarement constater le nom et la cargaison d'un navire coulé, il leur est également presque impossible à cause des mesures de défense ennemies d'évaluer approximativement les pertes en hommes que les adversaires subissent par les coulages de transports de troupes ennemies.

Dernièrement, 113 cadavres de soldats italiens

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire

La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

DÉPÊCHES DIVERSES

Madrid, 26 juin.

La neige tombe en abondance dans les Pyrénées. La température est descendue à 10 degrés sous zéro.

Londres, 26 juin.

Le Comptoir a augmenté de 5 shelling à la tonne le prix du charbon à fournir aux Alliés.

Londres, 26 juin.

On annonce officiellement que deux cas de peste bubonique avec issue fatale ont été signalés dans un district agricole du comté de Suffolk.

La cause de cette maladie n'a encore pu être établie.

Tous les habitants du voisinage ont été isolés.

On ne craint pas d'extension de la maladie.

Paris, 26 juin.

Le ministre du commerce a majoré le port des colis postaux de 25 à 30 p. c. Le chèque postal sera introduit en France à partir du 1^{er} juillet.

Paris, 26 juin.

Le rapide de Paris à Calais, qui circule actuellement via Abbeville-Eu, a déraillé le 20 juin au moment d'entrer dans la gare d'Eu.

Plusieurs voitures ont été renversées.

Londres, 26 juin.

Sir Henri Johnston fait dans le « Daily Chronicle » une proposition sensationnelle. L'Angleterre abandonnerait Gibraltar, qui serait rétrocédé à l'Espagne et occuperait en échange Ceuta — ou plutôt Tanger. Vu les énormes progrès de l'artillerie, il lui serait impossible de rester maîtresse de Gibraltar en cas de guerre avec l'Espagne; Tanger, au contraire, si l'on y installait un port, pourrait devenir un important point stratégique et le point de départ d'un chemin de fer transafricain.

Sir Johnston expose les raisons pour lesquelles la France serait, selon lui, disposée à abandonner Tanger à l'Angleterre.

Le sort de la famille impériale russe.

Stockholm, 26 juin.

D'après le « Svenska Dagbladet », un télégramme d'Helsinki qualifie d'histoire de brigands la nouvelle du journal russe « Vjék », d'après laquelle l'ex-tsar aurait été exécuté par des Gardes rouges, dans son habitation à l'établissement de la raison de l'approche des troupes tchéco-slovaques.

Le grand-duc Michel Romanoff se trouverait à la tête de la contre-révolution, à Omsk, et aurait publié un appel contre le Bolchevisme. Il se refuserait à accepter le trône et proposerait la convocation d'un congrès pan-russe.

Berlin, 27 juin.

On mande de Genève au « Lokal Anzeiger » : En contradiction flagrante avec l'affirmation officielle comme quoi les pertes de l'armée de Diaz n'auraient pas atteint 100 000 hommes, des rapports spéciaux annoncent que, vu le groupement compact de toutes les forces italiennes et alliées dans la région du Piave, ces pertes ont dû être plus élevées.

Stockholm, 26 juin.

On mande de Moscou au « Svenska Dagbladet » que l'ambassade britannique en cette ville confirme la nouvelle comme quoi la Grande-Bretagne aurait décidé une intervention à main armée en Russie alors que les Etats-Unis tiennent plutôt à un arrangement amiable.

Shanghai, 25 juin.

L'agence Reuter est informée qu'aux termes d'un arrangement qui a été pour ainsi dire conclu entre la Chine et le Japon, les mines de fer extraordinaires productives de Fengwangshan près Nanking auraient été mises en exploitation par la Chine; la fabrication de l'acier serait entreprise par les Chinois et les Japonais, ces derniers ayant fait apport de 20 millions de yen.

Arrangement qui, en fait, procure au Japon le contrôle sur toute la production de ces mines.

Amsterdam, 26 juin.

On mande de Londres à l'Agence Vas Diaz que M. Kerenski est arrivé en Angleterre.

Londres, 27 juin.

M. Kerenski a assisté aujourd'hui à la conférence ouvrière de Londres.

Il y a dit que le peuple russe combattait la tyrannie.

Paris, 26 juin.

On mande de Londres au « Petit Journal » que les garanties constitutionnelles ont été abolies en Irlande.

Madrid, 26 juin.

On mande de Londres : Le gouvernement anglais a résolu, d'accord avec ses alliés, d'agir énergiquement pour relever les cours des changes de l'Entente sur les places neutres.

Petites Chroniques

DE-CI, DE-LA

Nous venons de recevoir la lettre suivante que nous reproduisons bien volontiers :

LES SEPARATISTES

Certes, leur zèle est beau, et nous admirons leur franchise. La cause wallonne a trouvé d'énergiques et fervents adeptes. Incontestablement, le mouvement séparatiste a pris un essor magnifique, a gagné les cœurs de bien des Wallons, restés indifférents à l'horizon nouveau qui s'ouvre devant eux.

Cependant nous estimons que, malgré tout, le peuple wallon n'est pas encore assez éclairé au sujet de la séparation administrative du pays. Nous avons entendu, et ce plus souvent qu'on ne pourrait le croire, des Wallons se demander, l'air embarrassé : « Mais que nous importe à nous la séparation administrative ; quels avantages pourrions nous en retirer ? »

Il est donc indispensable, aux propagandistes, de faire connaître leur but, qu'ils poursuivent, car c'est un fait évident qu'on ne rallie à une opinion sans savoir où le courant d'idées nouvelles va vous conduire. Car, ceci doit être bien connu des propagandistes, beaucoup de gens, qui sont cependant des Wallons par le cœur, ne demanderaient pas mieux que de manifester ouvertement leurs opinions, si ce n'était la peur d'être « condamné après la guerre ».

Et certes quand on songe qu'un grand nombre de personnes, se disant des « gens sensés, vous font entrevoir le peloton d'exécution » sitôt que vous leur parlez de séparation, il y a de quoi effrayer des esprits moins solides que ceux des activistes !

Dans l'intérêt de la cause wallonne un exposé clair et loyal de la situation actuelle ferait plus de bien que les petits corps rouges piqués à la boutonnière. Que les propagandistes soient persuadés que bon nombre de gens ne sont pas sûrs que les dirigeants du mouvement activiste soient des Belges d'abord, de Wallons ensuite.

Le peuple ne demande qu'à connaître, pour réfléchir et se rallier ensuite à la cause destinée à maintenir et conserver la Belgique libre et indépendante à travers les siècles à venir.

De vrais Wallons.

Que nos correspondants occasionnels et anonymes — ne leur semble-t-il pas que ce dernier terme jure un peu avec la qualité qu'ils revendiquent dans ce qui leur sert de signature — nous permettent de ne pas remarquer qu'ils ont l'air de vouloir se payer élégamment notre tête.

Nous reconnaissons humblement que nous avons eu le très grand tort de ne pas publier dans nos colonnes l'état-civil des dirigeants du mouvement activiste wallon, mais nous sommes bien forcés d'avouer que nous avions pour cela d'excellentes raisons.

Nul n'ignore, en effet, que nous sommes, du premier au dernier, originaires des pays les plus divers. Pour ne citer que quelques exemples, nous dirons que M. Colson est espagnol ; M. Fraikin, esquimau ; M. Foulon, monté-gasque ; que M. Moulins est tombé de la lune pour ne plus jamais se relever et que moi-même j'ignore encore à l'heure actuelle si j'ai vu le jour à Bethléem ou à Nazareth. Pour ce qui est de M. Henquinez, il se prévaut fièrement de sa qualité de fils de la douce Albion.

En somme, il n'y a que M. Pierre Van Ongeval qui soit Wallon authentique, ainsi que son nom le prouve surabondamment. Quant à M. Collard, il tient le record : il m'affirme qu'il n'est né nulle part.

Voici donc nos lecteurs édifiés une fois pour toutes sur nos origines.

Venons-en maintenant à la peur du peloton d'exécution qui retient, ainsi que l'affirme nos correspondants, pas mal de séparatistes sur le droit chemin.

Aucune crainte n'est plus justifiée. De récentes informations, prises à la meilleure source, nous permettent d'affirmer qu'au lieu des douze balles d'usage, le gouvernement du Havre, qui, lui, est bien belge ainsi que les « gaffes » qui le caractérisent, nous en réservent à chacun 13, dans le seul but de prouver qu'il n'est pas superstitieux...

Un autre passage de la lettre de nos correspondants nous chiffonne quelque peu. C'est celui où ils disent que bien des Wallons se demandent quels avantages ils pourraient retirer de la séparation et où nous sommes conviés à faire connaître les buts que nous poursuivons.

Nos correspondants nous tendent là un bien vilain piège.

Nous avons, en effet, entendu prétendre qu'avant la guerre nombre d'hommes politiques et d'écrivains wallons, tels que MM. Trochet, Jemissen, Desirée, etc., avaient examiné la question de très près dans différents articles, brochures et conférences ; que d'autre part, notre ami Foulon, dans l'« Avenir Wallon » ; nos camarades De Peron et Houba dans le « Peuple Wallon » s'échinaient à faire de même depuis des

mois ; que moi-même j'ai publié sur cette matière plusieurs articles et brochures, mais cela ne peut évidemment rien apprendre à ceux qui se bouchent obstinément les yeux et les oreilles.

Voilà, du moins nous l'espérons, qui pourra servir à nos aimables correspondants à se donner une ligne de conduite : au lieu de s'amuser à se payer notre tête, ils feraient œuvre infiniment plus sage en consacrant quelques heures par semaine à lire et à étudier les ouvrages traitant de la question et à mériter ainsi le titre de « vrais wallons » qu'ils s'octroyent si généreusement.

Rien ne les empêche, au surplus, de porter à leur boutonnière les petits coqs rouges qui semblent si fort les offusquer. C'est, mon Dieu ! un insigne comme un autre, et celui-ci vaut bien, à coup sûr, les drapeaux américains que les gens sérieux arboraient jadis pour célébrer les vertus de M. Wilson, protecteur des neutres et des trusts... P. R.

Chronique Locale et Provinciale

Jury central d'examens d'enseignement supérieur

AVIS

Les prochaines sessions des jurys centraux d'examens d'enseignement supérieur, institués par l'article 34 de la loi du 10 avril 1890/3 juillet 1891 s'ouvriront dans le courant des mois de juillet-août et d'octobre-novembre de cette année.

Les demandes d'inscription aux examens doivent être faites au Président de l'administration civile (Präsident der Zivilverwaltung) de la province du domicile du candidat et, pour la province du Brabant, également au Ministère des Sciences et des Arts, section de l'enseignement supérieur, rue Hydraulique, 14, Bruxelles : pour la 1re session de juillet-août, du 25 juin au 5 juillet inclus ; pour la seconde session d'octobre-novembre, du 25 septembre au 5 octobre inclus.

De plus amples renseignements au sujet des pièces à produire en vue d'être admis aux examens, sont fournis, sur demande, par le Ministère des Sciences et des Arts, prénommé et par les Présidents de l'administration civile.

Académie des Beaux-Arts

Le jugement des concours de l'Académie des Beaux-Arts aura lieu samedi prochain 29 juin.

Le jury se compose de MM. A. Duyver et J. Claes, artistes peintres, et F. Cambier, architecte.

M. D. Mery, directeur, assistera aux opérations à titre consultatif.

L'exposition des travaux des élèves sera ouverte le lendemain dimanche et se clôturera le jeudi suivant.

Les locaux, rue Saint-Loup, seront accessibles chaque jour, de 11 heures du matin à 2 heures et de 3 à 6 heures du soir. (Communiqué.)

Comité de Secours et d'Alimentation

Farine

La distribution de farine pour la période du 1er au 14 juillet aura lieu dans l'ordre suivant : Samedi 29 juin, de 9 h. à 1 h. et de 3 à 5 h. carnets A à K.

Lundi 1er juillet (mêmes heures) carnets L à Z.

Une distribution de graisse, céréale et de cacao aura lieu au Garage de la manière suivante :

I. De 8 h. à 12 h.

Le 2 juillet, ménages de 1 personne.

Le 3 juillet, ménages de 2 personnes.

Le 4 juillet, ménages de 3 personnes.

Le 5 juillet, ménages de 4 à 6 personnes.

Le 6 juillet, ménages de 7 personnes et plus.

Le 7 juillet, ménages retardataires.

Rations :

Graisse 300 gr. 1.50

Céréale 300 gr. 0.80

Cacao 50 gr. 0.50

2.30

Conseil communal de Namur.

Le Conseil s'est réuni jeudi 27 juin, à 5 h. 10, sous la présidence de M. A. Procs, bourgmestre.

Présents : MM. Lecoq, Charlier, Ronvaux, échevins ; Falmagne, Saintraint, Attout, Van Meldert, Detombay, Delonnoy, Houdret, Gris, Goffin, Wodon et Antoine, conseillers ; Cauchie, secrétaire.

Le nouveau conseiller M. Attout est installé ; le bourgmestre lui souhaite la bienvenue.

M. Attout remercie et assure le Conseil de sa collaboration et de son dévouement entiers aux intérêts de la ville de Namur.

On procède à la nomination d'un échevin en remplacement de M. Hamoir décédé. M. Delonnoy, le plus ancien conseiller communal, est élu par 12 voix et 5 abstentions. Il prête le serment et reçoit les félicitations de M. le bourgmestre.

Commission de police. — M. le conseiller Falmagne propose de scinder cette commission : il y aura une commission de l'hygiène et une de police. Les membres seront choisis en sein du conseil communal et partiellement parmi des personnalités namuroises en dehors du conseil.

Centre de la ville, expropriations. — On discute l'appropriation de la place d'Armes, la rue de Bavère jusque la rue de Gravière et la place de la Monnaie. Ce projet important comprend la construction d'un nouvel Hôtel de Ville et un Hôtel des Postes. L'avis des Commissions est favorable. M. l'ingénieur de la ville sera chargé d'évaluer la dépense. M. le Bourgmestre étudiera la question de droit.

Calton. — Oui, ça se pourrait, en effet. Vous en aviez même probablement bu plusieurs.

Royston (faisant la mine). — Eh bien ! il n'y a pas de loi qui défende à un homme d'avoir soif.

Calton. — Certainement non ; et je présume que vous avez profité de l'absence d'une telle loi !

Royston (d'un air de défi). — Oui, j'en ai profité.

Calton. — Et vous étiez un peu... monté ?

Royston. — Oui, sur mon siège. (Tout le monde rit.)

Calton (sévèrement). — Vous êtes ici pour faire votre déposition, monsieur, et non pas des jeux de mots, quelques charmants qu'ils soient. Etiez-vous ou n'étiez-vous pas légèrement pris de boisson ?

Royston. — Peut-être que je l'étais.

Calton. — De sorte que vous étiez dans un tel état que vous n'avez pas pu observer attentivement l'homme qui a appelé.

Le Conseil est unanime ; renvoi de la proposition à une Commission.

Ecole privée adoptée de la place Arthur Borlée. — Contrat d'adoption.

M. Ronvaux, échevin de l'instruction publique, lit le rapport. La Commission n'est pas d'avis de renouveler la convention de 1905.

M. Saintraint combat le rapport : les enfants de l'Ecole libre sont des enfants de Namur, les parents paient les taxes publiques et leurs enfants ont droit à la sollicitude des pouvoirs publics. Les parents catholiques ne peuvent admettre les écoles où des dépenses d'assister au cours de religion sont accordées. Dans l'esprit des autres élèves, ces dépenses créent un sentiment de doute. Les parents catholiques ne peuvent admettre que l'on considère la religion comme quantité négligeable ; leur foi c'est le seul espoir. Dans ce temps calamiteux, nous avons besoin de l'union la plus complète, nous devons mettre de côté tout esprit de lutte politique.

M. Van Meldert dit que les écoles communales sont un modèle de tolérance religieuse.

M. Ronvaux. — En 1909, la majorité catholique éprouva le besoin de gratifier l'enseignement libre d'un subside de 10,000 fr. Nous nous trouvons en pleine lutte scolaire. On avait adopté l'Ecole de la place Lalon. Si cette majorité avait continué à tenir le pouvoir d'autres établissements auraient suivi. Nous répondons à M. Saintraint : vous faites la guerre à l'enseignement officiel ; nous estimons ne pas méconnaître l'enseignement libre, mais nous ne faisons rien pour le favoriser.

Nous avons dû épurer l'enseignement officiel des manuels que vous y avez introduits, nous avons dû les remplacer par d'autres où la liberté de conscience était respectée.

Nous voulons des écoles neutres, je suis soucieux de la liberté de conscience de n'importe qui, cela me regarde pas, nous voulons un enseignement, qui ne froisse pas les sentiments des autres. Si vous voulez des écoles à vous payez-les, on peut être un parfait honnête homme sans avoir de la croyance religieuse.

M. Saintraint ne comprend pas les foudres de M. l'échevin de l'instruction publique, il n'a eu en vue que l'intérêt des enfants, il réclame un enseignement imprégné de l'esprit religieux.

M. Ronvaux. — Vous avez vos églises pour vous. M. Saintraint est absolument un partisan convaincu de l'enseignement religieux. S'il était gouverneur, il voterait un tel enseignement pour chaque religion fut-elle catholique, protestante, juive ou mahométane. L'intervention de 10,000 fr. en présence du budget n'est qu'une minime partie ; il regrette s'être trompé dans ses pronostics.

Le rapport est admis.

Prestations militaires, hôteliers, prêt.

Vié chère, pétition des employés de l'administration centrale et des membres de la police et du personnel enseignant. M. le bourgmestre demande la discussion à huis clos de ces 2 points. Admis.

Projet de création d'une école professionnelle pour garçons, rapport de la commission spéciale.

M. Detombay fait rapport : la commission s'est longuement documentée ; c'est un grand et important travail. On propose la discussion à une séance spéciale. M. Detombay dit que l'affaire est urgente, s'il fallait encore un nouvel examen, on perdrait beaucoup de temps, il serait désirable d'installer l'école pour le mois d'octobre.

M. Houdret est un chaud partisan de l'école professionnelle ; il dit aussi que l'on doit aller vite ; il veut sacrifier le travail collaboré pour le remettre aux calendes grecques ; je me place en dehors des questions politiques.

La question sera discutée définitivement jeudi prochain.

Académie de musique et de peintures. Rétribution réclamée pour les élèves étrangers à la ville. M. Lecoq dit que la commune de Jambes interviendra ; on fera des démarches près des autres communes intéressées.

Bureau de bienfaisance, modifications au règlement général.

M. Ronvaux demande qu'un médecin assiste chaque accouchement sans exception. Jusqu'à ce jour, les accoucheuses accèdent souverainement si la présence du médecin était nécessaire. M. Ronvaux se méfie de leur science et de leurs prétentions ; les accoucheuses n'aiment pas les médecins, nous retournons dans les anciennes erreurs, il voudrait que la question soit de nouveau examinée par une délégation du syndicat des médecins. Dans mon esprit il faudrait que le médecin soit présent à tout accouchement.

M. le docteur Goffin dit que le médecin devra s'y trouver au point de vue sûr.

M. le docteur Falmagne admet qu'il y a beaucoup de vrai dans cette idée, mais il dit que les accoucheuses exercent leur métier consciencieusement et qu'elles avertissent toujours le médecin quand il y a du danger.

M. Ronvaux dit qu'il s'agit souvent de la vie de la mère et de l'enfant il estime que l'indemnité de 30 frs. accordée par la ville aux médecins pour un accouchement et soins préliminaires est absolument insuffisante.

La question est renvoyée au bureau de bienfaisance pour prendre avis des médecins.

Acquisition d'un immeuble au faubourg Saint-Nicolas. Principe de la dépense.

La Ville a acheté, en vente publique, pour la somme de 86,000 francs, la propriété Abras, à Plomcot, pour servir d'abattoir.

M. Van Meldert proteste contre cette acquisition, le terrain est adossé à la montagne, il sera presque impossible d'y établir un système d'égouts. Ce terrain a été acquis sans assentiment du Conseil.

M. le bourgmestre. — La question était urgente. La ville a commissionné M. Dupont pour traiter en son nom, il le remercie publiquement de s'être acquitté de sa mission avec dévouement.

La question a dû rester secrète, si l'on avait su que la ville était amateur du terrain on aurait dû payer beaucoup plus encore.

La dépense est approuvée.

Ecoles libres. — Service d'inspection médicale, matériel.

M. Ronvaux. — Plusieurs écoles sont fréquentées par des élèves étrangers à la commune. Il y en a 15 dans la rue de Balart, 32 à l'école de garçons de Salzinnes-les-Moulins, 134 à l'institut St-Aubin, etc. 250 en tout. La ville doit intervenir pour l'inspection médicale.

L'administration communale devra faire payer les communes intéressées d'autant plus que leurs élèves désertent leurs écoles.

M. le Dr Goffin dit que les élèves doivent être visités indistinctement sans exception s'il n'était pas ainsi les élèves étrangers non inspectés constitueraient un danger pour les autres.

M. Ronvaux s'oppose à ce que certains établissements d'instruction envoient à la ville la note des frais du matériel d'inspection, la loi n'impose pas l'achat et nous tenons à la loi.

M. Falmagne dit que l'achat de ces appareils est fort coûteux et que certains établissements tel que l'orphelinat, rue basse Marcelle et l'orphelinat du Sacré-Cœur ne sauraient supporter de telles dépenses. La question est renvoyée à l'examen.

Royston. — C'est vrai, et il n'y avait pas de raison pour que je fisse bien attention. Je ne savais pas qu'un crime allait être commis.

Calton. — Et, pas un instant, la pensée ne vous est venue que ce pouvait être une autre personne ?

Royston. — Non ; j'ai cru tout le temps que c'était la même.

Calton n'avait plus de questions à adresser à Royston.

Il s'assit, fort mécontent de n'avoir pu tirer de lui rien de plus concluant. Une seule chose semblait claire, c'est que quel qu'un devait s'être habillé de manière à ressembler à Brian, et avait parlé très bas, de peur qu'on ne le reconnût plus tard à sa voix.

Clément Rangin, le second témoin, déposa qu'il avait vu le prisonnier sur la route de Saint-Jacques, entre une et deux heures, le vendredi matin, et l'avait conduit à Powlett street et de Melbourne.

Dans la contre-interrogation, Calton élucida un point en faveur du prisonnier.

Calton. — Le prisonnier est-il bien le gentleman que vous avez conduit à Powlett street ?

Rankin (avec assurance). — Oh ! oui.

Calton. — Comment le savez-vous ? Avez-vous vu son visage ?

Rankin. — Non ; son chapeau était rabattu sur ses yeux, et je pouvais seulement voir le bout de ses moustaches et son menton, mais sa taille était la même que celle de l'accusé et ses moustaches de la même couleur.

Calton. — Quand vous vous êtes approché de lui avec votre cab, où était-il et qu'est-ce qu'il faisait ?

Rankin. — Il était près de l'école de grammaire, marchant rapidement dans la direction de Melbourne. Il fumait une cigarette.

Calton. — Etait-il ganté ?

Instituteurs suppléants.

On décide la création du grade d'instituteur suppléant. Certains intérimaires font le service depuis plusieurs années déjà, l'équité exige qu'ils profitent des droits et du barème des autres instituteurs.

Pouvoirs du Collège, interpellation de M. le conseiller Van Meldert.

M. Van Meldert proteste sur ce que le Collège ne consulte pas suffisamment le Conseil. On refuse aux conseillers même de consulter certains dossiers.

La séance publique est levée à 7 h. 5.

— Hier, au huis-clos, après la séance publique, le Conseil communal a nommé M. Mery Desiré, directeur de l'Académie des Beaux-Arts.

Nous parlerons plus longuement demain de cette heureuse nomination qui sera ratifiée par toute la population.

APPELS

Les appels suivants auront lieu pendant le mois de juillet 1918 :

Tous dans la Salle de Gymnastique de l'Athénée, rue Basse-Marcelle.

1. A. Garde Civique : Officiers et soldats numéros 1 à 300, à 3 h. 30 et suiv. à 3 h. 15. le jeudi 4 juillet.

B. Les Invalides ennemis qui ont pris part à la guerre, ainsi que les personnes qui ont été prisonnières de guerre civiles : à 2,30 h. de l'après-midi, le jeudi 4 juillet.

C. Séminaire : à 3,45 h. de l'après-midi, le jeudi 4 juillet.

2. Les Etrangers Ennemis : (Tous les hommes nés de 1877 à 1901) Italiens, Français, Anglais, Russes, Serbes, Monténégrins, Japonais, Portugais, Roumains, ainsi que les sujets des Etats-suivants : Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Chine, Brésil, Cuba, Haïti, Panama, Bolivie, Honduras et Guatemala, Grèce, Siam, Libéria, Costarica, Pérou, Uruguay, Nicaragua et l'Equateur.

à 3,30 h. de l'après-midi, le jeudi 4 juillet.

3. Les Belges en surveillance : NAMUR. — Les personnes nées en :

Le lundi 1er juillet 1918.

1877-88, à 3 h. de l'après-midi.

1879-90, à 3 h. 15 » »

1881-82, à 3 h. 30 » »

1883-84, à 3 h. 45 » »

1885-86, à 4 h. » »

Le mardi 2 juillet 1918.

1887-88, à 3 h. de l'après-midi.

1889-90, à 3 h. 15 » »

1891-92, à 3 h. 30 » »

1893-94, à 3 h. 45 » »

1895-96, à 4 h. » »

Le mercredi 3 juillet 1918.

1897, à 3 h. de l'après-midi.

1898, à 3 h. 15 » »

1899, à 3 h. 30 » »

1900, à 3 h. 45 » »

1901, à 4 h. » »

SAINT-SERVAIS. — Les personnes nées en :

Le vendredi 5 juillet 1918.

1877-84, à 3 h. de l'après-midi.

1885-94, à 3 h. 15 » »

1895-01, à 3 h. 30 » »

1897-01, à 4 h. » »

BOUGE, à 4 h. » »

SAINT-MARC, à 4 h. » »

A JAMBES, école communale des garçons, les communes de Jambes et Erpent.

JAMBES. — Les personnes nées en :

Le jeudi 11 juillet 1918.

1877-84, à 3 h. de l'après-midi.

1885-94, à 3 h. 15 » »

1895-01, à 3 h. 30 » »

1897-01, à 4 h. » »

Les porteurs de permis de voyage doivent se présenter également au Contrôle.

Il ne sera plus exercé aucun contrôle dans les bureaux du MELDEAMT.

Doivent se présenter aux appels :

Tous les hommes belges nés en 1877-1901, tous les étrangers ennemis (Italiens, Français, Anglais, Russes, Serbes, Monténégrins, Japonais, Portugais, Roumains et les sujets des Etats suivants : Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Chine, Brésil, Cuba, Haïti, Panama, Bolivie, Honduras, Guatemala, Grèce, Siam, Libéria, Costarica, Pérou, Uruguay, Nicaragua, et l'Equateur, tous les hommes nés de 1877 à 1901. Les cartes d'identité et de contrôle doivent être présentées.

Celui qui manquera sans excuse sera puni. Il est strictement défendu de fumer pendant les appels.

Namur, le 27 juin 1918.

Deutsches Meldeamt Namur.

Théâtre de Namur

Dimanche 30 juin 1918, matinée à 3 1/2, soirée à 8 h.

LA TOSCA

opéra en 3 actes de Puccini

Location ouverte chez M. Casimir, 13, rue Emile Cuveller, à partir du 2 juin 1918. — Pour toutes les représentations, les enfants paient place entière.

Prochainement : « Aida », avec le concours de Miles Storga, MM. Goffin et De Marsy.

Sports. — Un grand Event à Namur

Le public namurois va enfin pouvoir se régaler d'une réunion d'athlétisme monstre, que nous rapprocherons volontiers des beaux concours internationaux.

Nous remercions vivement le « Stade Namurois » qui organise le dimanche 30 juin, à la Plaine des Jeux de la Citadelle, un tournoi entre les meilleurs athlètes des provinces de Brabant et Namur.

Il nous suffira pour comprendre tout l'intérêt que présentera la lutte de ces hommes inscrits dans l'équipe bruxelloise les : Van Campenhout, champion de Belgique de fond et demi-fond ; Hublin le recordman depuis tant d'années des lancements du poids, disque et javelot ; Dejoie le sauteur extraordinaire, Leder et Houben les deux sprinters fameux, Kestemont dont la lutte si passionnante contre notre champion Lefèvre est encore présente à la mémoire de tous, les Van de Winden, les Van den Eynde, les Beckman, les Oleffe...

Pour résister à cette lignée de champions, le club organisateur a fait appel aux meilleurs athlètes Namurois, dont nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt l'entraînement sérieux et scientifique, et nous ne doutons un seul instant qu'il ne nous fasse assister à des luttes intéressantes.

Un mot encore, d'après les conditions de rencontre entre Provinces, chaque épreuve ne